



MAISON DE LA GRÉE

Maisondelagree.fr
contact@maisondelagree.fr
Mathilde Floquet
06.04.42.05.89



LIVRAISON

10 jours ouvrés (conception + expédition + livraison)

FRAIS DE PORT

3€90 en-dessous de 70€ HT de commande. Au-delà, offerts.

COMMENT
COMMANDER ?

Via le configurateur sur Maisondelagree.fr ou bon de commande papier.

FORMATIONS
EN VISIO

Si vous souhaitez vous former davantage à notre configurateur, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en ligne dans l'onglet "Rencontre/Formation".

FACTURATION

Chaque commande est payable à 30 jours fermes par virement bancaire ou chèque au nom de "Maison de la Grée". **Faire figurer le numéro de facture.**

QUELLES
GARANTIES ?

Garantie défauts de fabrication et corrosion : 2 ans
Garantie de la chaîne casse accidentelle : 6 mois (1 remplacement gratuit en cas de casse).
Non garanti contre les rayures d'usage.
Non garanti contre les expositions aux produits chimiques (javel, chlore, solutions fluorées, parfums...).

SAV

Pour toute demande de SAV, nous demandons une photo du problème visualisé.

QUEL MATÉRIAU ?

Acier inoxydable - durabilité dans le temps - facile d'entretien à l'eau et au savon - peut être utilisé au quotidien sauf au contact de produits chimiques (javel, chlore, solutions fluorées...). Par précaution, nous invitons la famille à éviter de mettre du parfum sur le bijou.

RETARD OU PAS DE LIVRAISON ?

Passé le délai donné, nous nous laissons 48h à compter de votre contact afin de contacter La Poste et de retrouver éventuellement le colis perdu. Si les nouvelles ne sont pas favorables, tous les bijoux commandés sont reproduits gratuitement.

DÉLAI DE RÉTRACTATION

Le bijou du souvenir est un bijou personnalisé. La famille ne dispose donc pas de délai de rétractation. Un bon de commande signé vaut pour lancement de la production du bijou est une décision définitive.

L'EMPREINTE DU DÉFUNT

En application de la CNIL, nous pouvons garder l'empreinte du défunt pendant 2 ans maximum. Au-delà, il appartient au professionnel de transmettre cette empreinte à la famille si elle souhaite un jour réaliser un autre bijou. Il est aussi possible de la conserver dans le dossier du défunt si la famille ne souhaite pas réaliser le bijou au moment des obsèques mais plusieurs mois après. Le professionnel doit également appliquer les obligations de la CNIL (Détenition de l'empreinte durant 2 ans maximum).

QUELLES OPTIONS DE GRAVURE ?

Empreintes digitales - Empreintes bébé - Manuscrits - Dessins - Textes informatiques - Reproductions de tatouages. Toutes les gravures apparaissent à la couleur du bijou.

LES MANUSCRITS

Mots écrits à la main, par la famille ou le défunt. Une signature est aussi un manuscrit. Possibilité de graver un mot, plusieurs voire des longues phrases selon la taille du bijou.

LES PHOTOS

Photos empreintes de lumière, l'aspect diffère en fonction de l'angle duquel on la regarde. Un visage ou plusieurs, plusieurs solutions possibles en fonction de la taille du bijou. Nous retirons en général l'arrière-plan.

LES DESSINS

Dessins réalisés à la main monochromes, dessins d'enfants ou dessins en noir et blanc informatiques, tout est possible ! Si la famille demande des symboles à ajouter près d'un texte, cela passe en option dessin. Il est possible de graver un dessin contenant plusieurs couleurs mais il y aura uniquement la possibilité d'un contraste du noir au blanc.

LES TATOUAGES

Nous pouvons reproduire les tatouages des défunts. Comme les empreintes, il suffit de prendre une photo nette et proche du tatouage.

LES TEXTES

Un prénom, une date, une citation liée à la vie et au deuil, une phrase qu'il ou elle disait souvent, tout est possible.

LES COLLIERS

Les colliers sont gravables au recto et au verso. Les options de gravure ont des tarifs différents par face. Il n'est pas possible de graver la tranche des médaillons.

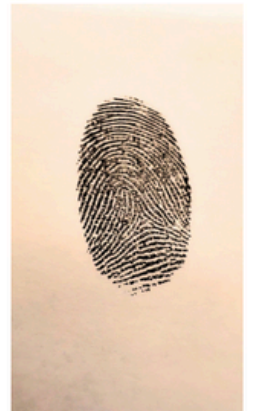
LES BRACELETS

Les cordons des bracelets sont en matière synthétique afin de résister au mieux aux agressions du temps. Après avoir ajusté le bracelet autour du poignet, il faut impérativement bien serrer les nœuds afin que le cordon reste bien en place dans le temps.

LES CHEVALIERES

La famille en demande doit impérativement connaître sa taille pour commander sa chevalière. Il est courant que les bijouteries donnent des tailles différentes de l'une à l'autre. C'est pourquoi nous avons choisi de travailler avec des tailles standards européens afin que la dimension du tour de doigt soit égale à la taille en millimètres. La surface gravable est la forme apposée sur le dessus de la chevalière. Il n'est pas possible de graver l'intérieur de la chevalière. Vous pouvez utiliser le guide de tailles spécial bagues reçu dans votre kit. Lors de l'utilisation du guide de tailles, veillez à ce que la personne se sente à l'aise : ni trop lâche, ni trop serré.

LA PRISE D'EMPREINTES DIGITALES



1. Posez le doigt du défunt sur l'encrier
2. Munissez-vous d'une feuille blanche posée sur un support solide
3. Faites plusieurs empreintes sans recharger en encre en ayant un appui léger sur la feuille afin d'apercevoir toutes les belles lignes de l'empreinte et de ne pas apercevoir de grandes tâches d'encre liées à un appui trop fort.
4. Sous le configurateur, après avoir inséré l'empreinte fictive de positionnement sur le bijou, joignez-nous une photo nette et proche de l'empreinte ou des empreintes en cliquant sur le bouton "Parcourir". Nous conseillons vivement une photo prise avec un téléphone portable afin de conserver la meilleure qualité qui soit. En effet, souvent, le scan amoindrit malheureusement la qualité de l'image.